



LEXCOR FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation :06/12/2023

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT

LEXTAPE SA
RUBAN ADHÉSIF SABLÉ

NOM ET ADRESSE DU DISTRIBUTEUR

Lexusco 2010 Corporation
3275 Orlando Dr.
Mississauga, ON, L4V 1C5
Tél : 905.792.8300
Fax : 905.792.8305

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Chemtrec : 800.424.9300
Chemtrec : 703.527.3887
Canutec : 613.966.6666

Préparé par : Lexusco 2010 Corporation

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions à l'utilisation

Utilisation recommandée : Enduits d'imperméabilisation

Utilisations contre-indiquées : Aucun renseignement disponible

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Cet article ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Non classé

Mentions de danger

Aucun

Aspect

Feuille Solide

État physique

Solide

Odeur

Faible

Conseils de prudence - Prévention

Non applicable

Conseils de prudence - Réponse

Non applicable

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Non applicable.

Toxicité aiguë inconnue

35,64268897% du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité est inconnue.

SECTION 3 - INFORMATION DES INGREDIENTS

Substance

Non applicable

Mélange

Cet article ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Nom chimique	No. CAS	% du poids
Asphalte *	8052-42-4	30 - 60
Calcaire*	1317-65-3	15 - 40
Mélange de polymère *	Propriétaire	3 - 7
Huile de naphène paraffinique (hautement raffinée) *	64742-52-5	1 - 5

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Produit contenant une huile minérale dont l'extrait DMSO est inférieure à 3 %, mesuré selon la méthode IP 346

SECTION 4 - PREMIER SECOURS

Description des premiers soins

Conseils généraux

En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Aucun connu.

Indication des besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Poudre chimique sèche, CO₂, sable, terre, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et irritants.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs

Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à admission d'air par pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement

Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Aucun renseignement disponible.

Méthodes de nettoyage

Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

SECTION 8 - MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Cet article ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Asphalte 8052-42-4	TWA: 0,5 mg/m ³ benzène soluble fumée d'aérosol, fraction inhalable	-	Plafond : 5 mg/m ³ fumées 15 min
Calcaire 1317-65-3	-	TWA : 15 mg/m ³ poussière totale TWA : 5 mg/m ³ fraction respirable	TWA : 10 mg/m ³ poussières totales TWA : 5 mg/m ³ poussières respirables

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à admission d'air par pression peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique

Solide

Aspect

Feuille solide

Couleur

Couleurs multiples

Odeur

Faible

Seuil olfactif

Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH :	Non applicable	-
Point de fusion / point de congélation :	Aucun renseignement disponible	-
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition :	Aucun renseignement disponible	-
Point d'éclair :	Aucun renseignement disponible	-
Taux d'évaporation :	Aucun renseignement disponible	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) :	Aucun renseignement disponible	-
Limites d'inflammabilité dans l'air : Limite supérieure d'inflammabilité : Limite inférieure d'inflammabilité :	Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur :	0	-
Densité de vapeur :	Aucun renseignement disponible	-
Densité relative :	>1	-

Solubilité dans l'eau :	Insoluble dans l'eau	-
Solubilité dans d'autres solvants :	Aucun renseignement disponible	-
Coefficient de partage :	Aucun renseignement disponible	-
Température d'auto-inflammation :	>260°C / >500°F	-
Température de décomposition :	Aucun renseignement disponible	-
Viscosité cinématique :	Aucun renseignement disponible	Non applicable
Viscosité dynamique :	Aucun renseignement disponible	Non applicable
Propriétés explosives :	Pas un explosif	-
Propriétés comburantes :	Non applicable	-

Autres informations

Point de ramollissement

Aucun renseignement disponible

Masse moléculaire

Aucun renseignement disponible

Teneur en COV (%)

Aucun renseignement disponible

Densité

Aucun renseignement disponible

Masse volumique apparente

Aucun renseignement disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Entreposage près des substances réactives. température élevée.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et irritants.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Aucun connu.

Contact avec les yeux

Aucun connu.

Contact avec la peau

Aucun connu.

Ingestion

Aucune donnée disponible.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	DL50 par inhalation
Asphalte 8052-42-4	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Lapin)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % de DMSO, mesuré selon la méthode IP 346. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole reprises à l'annexe I. Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Asphalte 8052-42-4	-	Group 2B	-	X
Mélange de polymère	-	Group 3	-	-
Huile de naphène paraffinique (hautement raffinée) 64742-52-5	A2	Group 1	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles

Yeux, Appareil respiratoire, Peau.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)

5,012.00

ETAmél (cutané)

2,005.00

ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)

42,18

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun connu

100 % du mélange est constitué de composants dont les dangers pour l'environnement aquatique sont inconnus.

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
Asphalte 8052-42-4	6

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVE À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT**DOT**

Non réglementé

TMD

Non réglementé

IATA

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLÉMENTAIRE**Inventaires internationaux****TSCA**

Est conforme à (aux)

LIS/LES

Est conforme à (aux)

EINECS/ELINCS

Est conforme à (aux)

ENCS

Est conforme à (aux)

IECSC

Est conforme à (aux)

KECL

Est conforme à (aux)

PICCS

Est conforme à (aux)

AICS

Est conforme à (aux)

Légende :**TSCA**

États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES

liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS

Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS

Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL

Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS

Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS

Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers**Danger aigu pour la santé**

Non

Danger chronique pour la santé

Non

Risque d'incendie

Non

Risque de décompression soudaine

Non

Danger de réaction

Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Quartz - 14808-60-7	Cancérogène

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Asphalte 8052-42-4	X	X	X
Calcaire 1317-65-3	X	X	X
Quartz 14808-60-7	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA**

Non applicable

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

NFPA

Risques pour la santé : 0

Inflammabilité : 1

Instabilité : 0

Propriétés physiques et chimiques : -

HMIS

Risques pour la santé : 0

Inflammabilité : 1

Dangers physiques : 0

Protection individuelle : x

Date d'émission

16-Jan-2016

Date de révision

16-Jan-2016

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Bien que les informations et les recommandations énoncées dans cette FDS soient présentées en toute bonne foi et considérées comme correctes à la date de cette FDS, Lexsuco Corporation ne fait aucune déclaration quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de ces informations. Les informations sont fournies à condition que les personnes qui les reçoivent et les utilisent déterminent elles-mêmes si elles conviennent à leur objectif avant de les utiliser. En aucun cas Lexsuco Corporation ou l'une de ses filiales ne sera responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations contenues dans la FDS.

Préparée par : Lexsuco 2010 Corporation